

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

*Paix-Travail-Patrie*

**OBSERVATOIRE NATIONAL SUR  
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

**DIRECTION GENERALE**

**REPUBLIC OF CAMEROON**

*Peace-Work-Fatherland*

**NATIONAL OBSERVATORY  
ON CLIMATE CHANGE**

**DIRECTORATE GENERAL**



**ONACC**



[www.onacc.cm](http://www.onacc.cm);



[info@onacc.cm](mailto:info@onacc.cm);



(+237) 693 370 504 / 654 392 529

**BULLETIN N°131**

**Prévisions et Alertes climatiques décadaires pour la  
période allant du 11 au 20 octobre 2022**



**11 octobre 2022**

## Supervision

Prof. Dr. Ing. AMOUGOU Joseph Armathé, Directeur Général de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) et Enseignant au Département de Géographie à l'Université de Yaoundé I, Cameroun.

Ing. FORGHAB Patrick MBOMBA, Directeur Général Adjoint de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC)

## Équipe de réalisation (ONACC)

Prof. Dr. Ing. AMOUGOU Joseph Armathé, Directeur Général de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) et Enseignant au Département de Géographie de l'Université de Yaoundé I, Cameroun.

Ing. FORGHAB Patrick MBOMBA, Directeur Général Adjoint de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC).

BATHA Romain Armand Soleil, Chef de Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille et des Alertes (DPDSCVA)

ZOUH TEM Isabella, Chef de Département de Géomatique ;

MEYONG René Ramses, Chargé d'Etudes Assistant N°1 au Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille et des Alertes (DPDSCVA) ;

NDJELA MBEIH Gaston Evariste, Chargé d'Etudes Assistant N°2 au Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille

MESSI AMOUGOU Max, Chargé d'Etudes Assistant N°1 au Département de Géomatique ;

ANABA OLOMO Muriel Frédérique, Chargé d'Etudes Assistant N°2 au Département de Géomatique ;

ANYE Victorie Ambo: Chargé d'études assistant N°2, Département d'observation Intégré et d'évaluation des coûts des impacts des changements climatiques, ONACC

MONTHE DJOMO Neily, Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes ;

SOUGA BOYOMO Thomas Magloire Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes.

OBENBANGHA BATE MBI: Spécialiste en climatologie et biographies.

ELONG Julien Aymar, Chargé d'études assistant N°2 à la cellule Juridique, ONACC

MEKA ZE Philemon Raïssa, Cadre à l'ONACC, chargée de la traduction.

## I Introduction

Le présent Bulletin des prévisions et alertes climatiques **décadaires n°131** a été élaboré à partir des données spatiales collectées auprès des grands centres internationaux œuvrant au quotidien dans le domaine de la prévision météorologique. Il s'agit entre autres, de l'Institut International de Recherche sur le climat et la société (IRI) de l'Université de Colombie (USA) ; la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA)-USA; l'AccuWeather (Institution américaine spécialisée dans les prévisions météorologiques) ; du Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD) ; des données spatiales de 1979 à 2018, relatives aux Températures de la Surface Océanique (TSO) de l'Atlantique et du Pacifique, des intensités des épisodes El-Niño/La Niña du Pacifique équatorial et des données de la pluviométrie et de la température des stations locales. A cet effet, l'ONACC tient à exprimer toute sa gratitude à ces institutions internationales, ainsi qu'à la Direction de la Météorologie Nationale (DMN), pour la bonne volonté manifestée dans le cadre du partage des dites données et informations.

Ledit bulletin révèle les conditions climatiques historiques de 1979 à 2018, ainsi que les prévisions climatiques pour l'ensemble des cinq zones Agro écologiques du Cameroun, pour la période allant du **11 au 20 octobre 2022**. Par ailleurs, il met en exergue les risques, les menaces et les potentiels impacts, attendus pour les secteurs de développement socio-économique. Ce Bulletin fait également une évaluation des prévisions climatiques élaborées pour la précédente décade (du 1er au 10 octobre 2022).

## Synthèse des Prévisions



## II.1. Pour les températures

## II.1.1 Températures Maximales

Les localités ci-après présentent une probabilité élevée d'enregistrer des températures maximales supérieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018. Il s'agit de :

- - Yimbéré Nass Arao et Tibat, dans la **Région de l'Adamaoua**
- - Yoko, Mbalmayo, Ngoro, Bafia, Akonolinga, Mbandjock, Ntui, Nkoteng, Mbeka et Nanga-Eboko, dans la

## Région du Centre

- Bétaré-Oya, Mbitom, Mintoum, Batouri, Koso, Bélabo, Mbalam, Yokadouma, Ngoyla, Kongolo et Libongo, dans la

## Région de l'Est ;

- Djoum, Minkoumou, Zoétélé, Kribi et Ambam, dans la **Région du Sud** ;
- Munkep, Ako, Audu et Furu-Awa, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- Buea, Bamusso, Ekok et Idénau, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- Makam et Fouban, dans la **Région de l'Ouest** ;
- Dibombari, Mouanko, Loum, Nkongsamba, Manjo, Melong, Penja, Douala, Ndokama, Yabassi, Dizanguè, Nkondjock, Ndokiti et Mbanga, dans la **Région du Littoral**.

**NB 1 : La décade du 11 au 20 octobre 2022 sera marquée par des situations de canicule dans de nombreuses localités des Régions de l'Extrême-Nord (Kousséri, Yagoua, Maga, Kaélé, Maroua, Waza, Mora, Mindif, Bogo, etc.) et du Nord (Pitoa, Rey Bouba, Lagdo, Dembo, Tcholliré, Guider, Garoua, Poli, Touboro, etc.), suite aux températures maximales qui seront comprises entre 30°C et 37°C.**

## II.1.2 Températures Minimales

Les localités suivantes présentent une probabilité élevée d'enregistrer une diminution des températures minimales par rapport aux moyennes historiques enregistrées à ladite période de 1979 à 2018. Il s'agit de :

- - Mora, Mokolo et Maroua, dans la Région de l'Extrême-Nord ;
- Poli, Dembo, Tcholliré, Guider et Touboro, dans la Région du Nord ;
- Ngaoundéré, Ngaoundal, Dota, Mbé, Yimbéré, Ngaou Mbou, Kognoli et Meiganga, dans la Région de l'Adamaoua ;
- Yoko, Ngoro, Ngambe Tikar, dans la Région du Centre ;
- Garoua-Boulai et Bétaré Oya, dans la Région de l'Est.

**Nb2 : Cette décade du 11 au 20 octobre 2022 sera marquée par une multiplication du nombre de jours avec des situations de froid dans de nombreuses localités des Régions de l'Adamaoua (Mbe, Dota, Ngaoundéré et Meiganga), de l'Ouest (Dschang, Makam, Foubot, Bazou, Bafoussam et Fouban), du Nord-Ouest (Furu Awa, Esu, Ndop, Santa, Kumbo, Nwa et Bamenda), suite à la diminution des températures minimales, comprises entre 15°C et 20°C.**

## II.2. Pour les précipitations

Cette décade du 11 au 20 octobre 2022 sera marquée des quantités de précipitations abondantes sur l'ensemble du territoire national, avec une légère diminution dans la zone soudano-sahélienne, par rapport à celles enregistrées à la dernière décade.

**NB 3 :** La période qui va du 11 au 20 octobre 2022 sera marquée par :

- des quantités de précipitations très abondantes dans la zone forestière à pluviométrie bimodale (régions du Centre, du Sud et de l'Est);
- des quantités de précipitations très abondantes dans la zone forestière à pluviométrie monomodale (régions du Littoral et du Sud-Ouest);
- des quantités de précipitations très abondantes dans la zone des hauts plateaux (régions de l'Ouest et du Nord-Ouest);
- des quantités de précipitations abondantes dans la zone des Hautes Savanes Guinéennes (région de l'Adamaoua);
- des quantités de précipitations inférieures à celles observées durant la décade du 1er au 10 octobre 2022 dans la zone soudano-sahélienne (régions de l'Extrême-Nord et du Nord).

**Nb4 :** Les quantités de précipitations annoncées pour la décade du 11 au 20 octobre 2022 pourraient entraîner des situations d'inondation dans de nombreuses localités de la zone soudano-sahélienne (Régions du Nord et de l'Extrême-Nord), de la zone forestière à pluviométrie monomodale (Régions du Littoral et du Sud-Ouest), surtout la bande côtière, ainsi que des cas de glissement et/ou d'éboulement de terrains dans certaines localités de la zone des hauts plateaux (Régions de l'Ouest et du Nord-Ouest) et dans les sites d'exploitation artisanale des minerais des Régions du Nord et de l'Est.

## III. Détail des prévisions climatiques pour la période allant du 11 au 20 octobre 2022

### 1) Pour les précipitations

#### a) Dans la zone Soudano-sahélienne

Cette décade du 11 au 20 octobre 2022 sera marquée par des quantités de précipitations comprises entre :

- \* **15 et 30 mm** dans les localités de Waza, Mora, Mindif, Bogo, Kousséri, Yagoua, Maga, Kaelé et Maroua, dans la Région de l'Extrême-Nord ;
- \* **30 et 60 mm** à Guider, Pitoa, Lagdo, Garoua, Rey Bouba, Dembo, Tcholliré, Poli et Touboro, dans la Région du Nord.

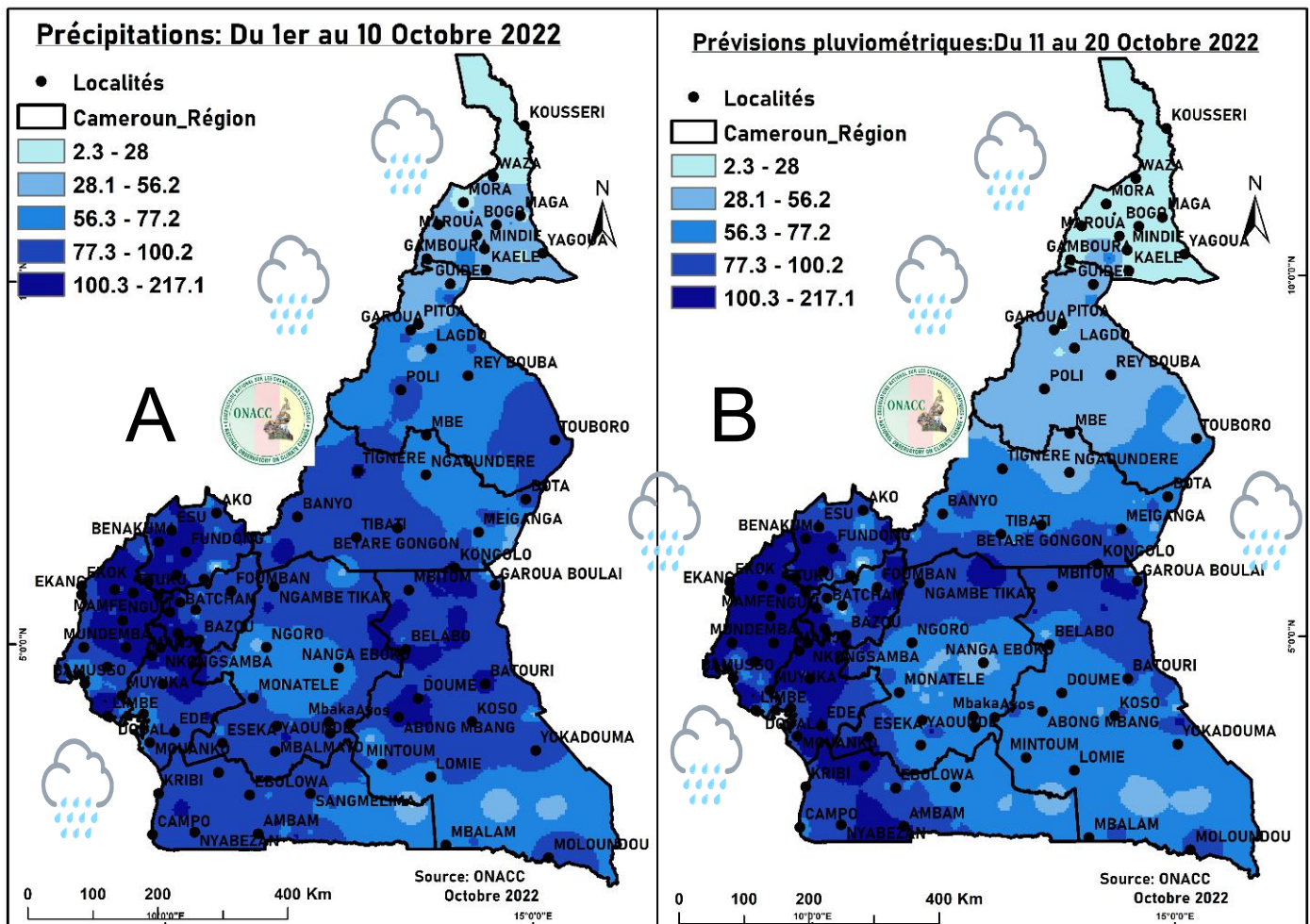


Figure 1 : Variation des quantités de précipitations de la décade en cours (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 1er au 10 octobre 2022 (a). Source : ONACC, octobre 2022

## **b) Dans la zone des Hautes Savanes Guinéennes**

Cette décade du 11 au 20 octobre 2022 sera marquée par des quantités de précipitations comprises entre **60 et 100 mm** à Méiganga, Banyo, Tignère, Bétaré Gongon, Dota, Ngaoundéré, Mbakaou, Yimbéré et Tibati, dans la **Région de l'Adamaoua**

## **c) Dans la zone forestière à pluviométrie bimodale**

Il est attendu du 11 au 20 octobre 2022, des quantités de précipitations, comprises entre :

\* **60 et 200 mm** dans les localités de Yaoundé, Nanga Eboko, Mbalmayo, Ngoro, Ngambe Tikar, Yoko, Ntui, Monatélé, Obala, Bafia, Eséka, Nkoteng et Akonolinga, dans la **Région du Centre**.

**Les localités d'Ayos et de Mbaka enregistreront des quantités de précipitations comprises entre 60 et 80mm.**

\* **80 et 200 mm** dans les localités de Yokadouma, Lomié, Mindourou, Garoua-Boulai, Bétaré-Oya, Bélabo, Abong-Mbang, Mambélé, Ngoyla, Bertoua, Batouri, Mbalam, Moloundou, Doumé, dans la **Région de l'Est** ;

\* **80 et 200 mm** à Kribi, Campo, Nyabizan, Lolodorf, Ambam, Sangmélina, Akom II, Ebolowa, Zoétéle et Djoum, dans la **Région du Sud**.

## **d) Dans la zone des Hauts Plateaux**

La décade du 11 au 20 octobre 2022 sera marquée par des quantités de précipitations comprises entre :

\* **80 et 200 mm** à Bafang, Tonga, Makam, Fouban, Dschang, Bafoussam, Foubot et Bazou, dans la **Région de l'Ouest** ;

\* **800 et 200 mm** à Munkep, Esu, Furu Awa, Ako, Wum, Ndop, Kumbo, Bamenda, Bali et Nwa, dans la **Région du Nord-Ouest**.

## **e) Dans la zone Forestière à pluviométrie monomodale**

La décade du 11 au 20 octobre 2022 sera marquée par des quantités de précipitations comprises entre :

\* **80 et 230 mm** à Bamusso, Tiko, Kumba, Fontem, Ekok, Buea, Limbe, Eyumojock, Idenau, Nguti et Mamfe, dans la **Région du Sud-Ouest** ;

\* **80 et 230 mm** à Melong, Nkongsamba, Edéa, Mouanko, Douala, Loum, Penja, Mbanga, Baptek, Yabassi, Dizangué et Manjo, dans la **Région du Littoral**.

**NB 5 : Cette décade du 11 au 20 octobre 2022 sera marquée par :**

- des quantités de précipitations très abondantes dans la zone forestière à pluviométrie bimodale (régions du Centre, du Sud et de l'Est).

- des quantités de précipitations très abondantes dans la zone forestière à pluviométrie monomodale (régions du Littoral et du Sud-Ouest) ;

- des quantités de précipitations très abondantes dans la zone des hauts plateaux (régions de l'Ouest et du Nord-Ouest) ;

- des quantités de précipitations abondantes dans la zone des Hautes Savanes Guinéennes (région de l'Adamaoua) ;

- des quantités de précipitations inférieures à celles observées durant la décade du 1er au 10 octobre 2022 dans la zone soudano-sahélienne (régions de l'Extrême-Nord et du Nord).

## **2) Pour les températures**

Cette décade du 11 au 20 octobre 2022 sera marquée par une persistance des situations de froid sur l'ensemble du territoire national, de manière plus accentuée dans la zone des Hauts Plateaux (Régions du Nord-Ouest et de l'Ouest), la zone des Hautes Savanes Guinéennes (Région de l'Adamaoua), suite aux températures minimales qui seront comprises entre 15°C et 20°C.

- Dans le même temps, ladite décade sera marquée par des situations de canicule dans de nombreuses localités de la zone soudano-sahélienne (Régions de l'Extrême-Nord et du Nord).

### **a) Températures Maximales**

En se fondant sur la moyenne historique des températures maximales moyennes enregistrées pendant cette décade sur la période allant de 1979 à 2018, notamment 30,5°C dans la Région de l'Extrême-Nord ; 30°C dans la Région du Nord ; 28°C dans la Région de l'Adamaoua ; 27°C dans la Région du Centre ; 27°C dans la Région du Sud ; 27°C dans la Région de l'Est ; 23,83°C dans la Région de l'Ouest ; 24°C dans la Région du Nord-Ouest ; 26°C dans la Région du Sud-Ouest et 25,4°C dans la Région du Littoral, il est attendu pour la décade du 11 au 20 octobre 2022, des températures maximales :

- Autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Waza, Kousséri, Bogo, Maga, Maroua, Kaélé, Mokolo, Gamboura et Mindif ; inférieures à la moyenne à Mora, Yagoua et Makary, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Rey-Bouba, Tcholliré, Garoua, Touboro, Lagdo, Guider, Dembo et Pitoa ; inférieures à la moyenne à Poli, dans la **Région du Nord** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Yimbéré, Nass Arao, Bétaré Gongo, Banyo et Tibati ; inférieures à la moyenne à Dota, Ngaoundéré, Tignère, Ngaou Mbol, Ngaoundal, Meiganga, Mbakaou, Kognoli et Mbe, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Yoko, Mbalmayo, Ngoro, Bafia, Akonolinga, Mbandjock, Obala, Monatélé, Ntui, Nkoteng, Mbeka, Ngambè Tikar et Nanga-Eboko ; autour de la moyenne à Eséka et Yaoundé, dans la **Région du Centre** ;

**De même durant cette décade, les localités de Ajos et Mbaka enregistreront des températures maximales supérieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018.**

- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Bétaré-Oya, Mbitom, Mintoum, Batouri, Koso, Bélabo, Lomié, Mbalam, Yokadouma, Ngoyla et Libongo ; autour de la moyenne à Dimako, Bertoua, Doumé, Mindourou, Abong-Mbang Kika, Kongolo, Mambélé et Moloundou ; inférieures à la moyenne à Garoua-Boulai, dans la **Région de l'Est** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Djoum et Zoétélé ; autour de la moyenne à Sangmélima, Akom II, Ebolowa, Kribi, Minkoumou, Nyabizan et Ambam ; inférieures à la moyenne à Lolodorf et Campo, dans la **Région du Sud** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Munkep, Ako, Audu et Furu-Awa ; autour de la moyenne à Nwa, Windekum, Bamenda, Bali, Kumbo, Ndop, Wum, Santa, Nkambe, Bambalang, Fundong et Esu, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- Supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Foubot, Makam et Fouban ; autour de la moyenne à Koutaba, Batcham, Bazou, Bafoussam, Mbouda, Dschang, Tonga, Bangangté et Bafang, dans la **Région de l'Ouest** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Buea, Bamusso, Dikome Bafaw, Ekok, Babong et Idénaou ; autour de la moyenne à Eyumojock, Bakogo, Ekondo Titi, Mamfe, Dikome Balue, Nguti, Fontem, Tiko, Limbe, Muyuka, Etuku, Mundemba, Kumba et Benakuma, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- Supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Dibombari, Mouanko, Loum, Nkongsamba, Manjo, Melong, Penja, Douala, Ndokama, Yabassi, Dizanguè, Nkondjock, Ndokiti et Mbanga ; autour de la moyenne à Baptek et Edéa, dans la **Région du Littoral**.

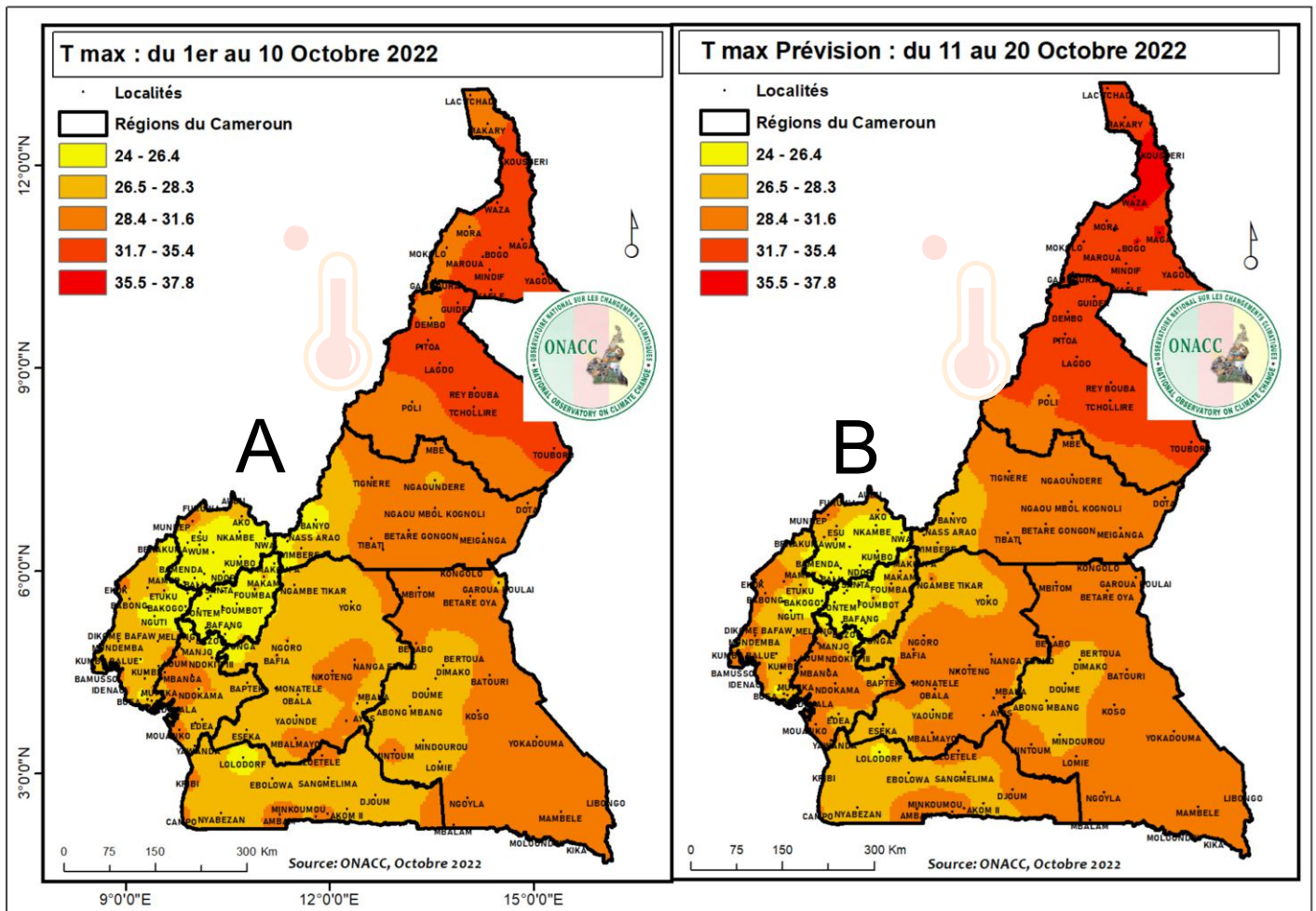


Figure 2 : Variation des températures maximales moyennes de la décade en cours (b) par rapport à celles enregistrées à la même période de 1979 à 2018 (a)  
Source : ONACC, octobre 2022



**En se fondant sur les températures maximales moyennes enregistrées à la décade du 1er au 10 octobre 2022, il est attendu pour la décade du 11 au 20 octobre 2022, des températures - maximales :**

- supérieures à la moyenne enregistrée à la décade du 1<sup>er</sup> au 10 octobre 2022 à Waza, Kousséri, Bogo, Maga, Makary, Mora, Mokolo et Gamboura ; autour à Mindif, Kaélé et Yagoua, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- supérieures à la moyenne enregistrée à la décade du 1<sup>er</sup> au 10 octobre 2022 à Dembo ; autour de la moyenne à Poli, Guider, Pitoa, Touboro, Lagdo, Garoua, Rey-Bouba et Tcholliré, dans la **Région du Nord** ;
- supérieures à la moyenne enregistrée à la décade du 1<sup>er</sup> au 10 octobre 2022 à Nass Arao, Yimbéré, Banyo et Ngaoundéré ; autour de la moyenne à Ngaou Mbol, Meiganga, Tibati, Tignère, Dota, Mbe, Betaré Gongon, Mbakaou, Ngaoundal et Kognoli, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- supérieures la moyenne enregistrée à la décade du 1<sup>er</sup> au 10 octobre 2022 à Garoua-Boulai et Lomié ; autour de la moyenne à Bétaré-Oya, Mbitom, Mintoum, Batouri, Koso, Bélabo, Mbalam, Yokadouma, Ngoyla, Kongolo, Libongo, Dimako, Bertoua, Doumé, Mindourou, Kika, Mambélé, Moloundou et Abong-Mbang, dans la **Région de l'Est** ;
- supérieures à la moyenne enregistrée à la décade du 1<sup>er</sup> au 10 octobre 2022 à Ngoro, Ngambé-Tikar, Monatélé, Bafia, Mbaka et Obala ; inférieures à la moyenne à Mbalmayo, Nkoteng, Nanga-Eboko, Deuk, Ayos, Akonolinga, Mbandjock, Messondo, Yaoundé, Eséka, Yoko et Ombessa, dans la **Région du Centre** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1<sup>er</sup> au 10 octobre 2022 à Akom II, Zoétélié, Lolodorf, Campo, Minkoumou, Nyabizan, Ebolowa et Ambam ; supérieures à la moyenne à Djoum, Sangmélina et Kribi, dans la **Région du Sud** ;
- supérieures à la moyenne enregistrée à la décade du 1<sup>er</sup> au 10 octobre 2022 à Buea, Bamusso, Dikome Bafaw, Ekok, Babong et Idénaou ; autour de la moyenne à Eyumojock, Bakogo, Ekondo Titi, Mamfe, Dikome Balue, Nguti, Fontem, Tiko, Limbe, Muyuka, Etuku, Mundemba, Kumba et Benakuma, dans la **Région du Sud-Ouest** ;

- supérieures à la moyenne enregistrée du 1<sup>er</sup> au 10 octobre 2022 à Ndokiti et Manjo ; autour de la moyenne à Melong, Douala, Mbanga, Nkongsamba, Loum, Yabassi, Pouma, Ngambè, Yingui, Nyanon, Dizanguè, Mouanko, Penja, Ndokama, Baptek et Edéa, dans la **Région du Littoral** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1<sup>er</sup> au 10 octobre 2022 à Wum, Esu, Furu Awa, Audu, Nwa, Bamenda, Bali, Kumbo, Santa, Ndop et Ako, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- supérieures à la moyenne enregistrée à la décade du 1<sup>er</sup> au 10 octobre 2022 Foubot, Makam et Fouban ; autour de la moyenne à Koutaba, Batcham, Bazou, Bafoussam, Mbouda, Dschang, Tonga, Bangangté et Bafang, dans la **Région de l'Ouest**.

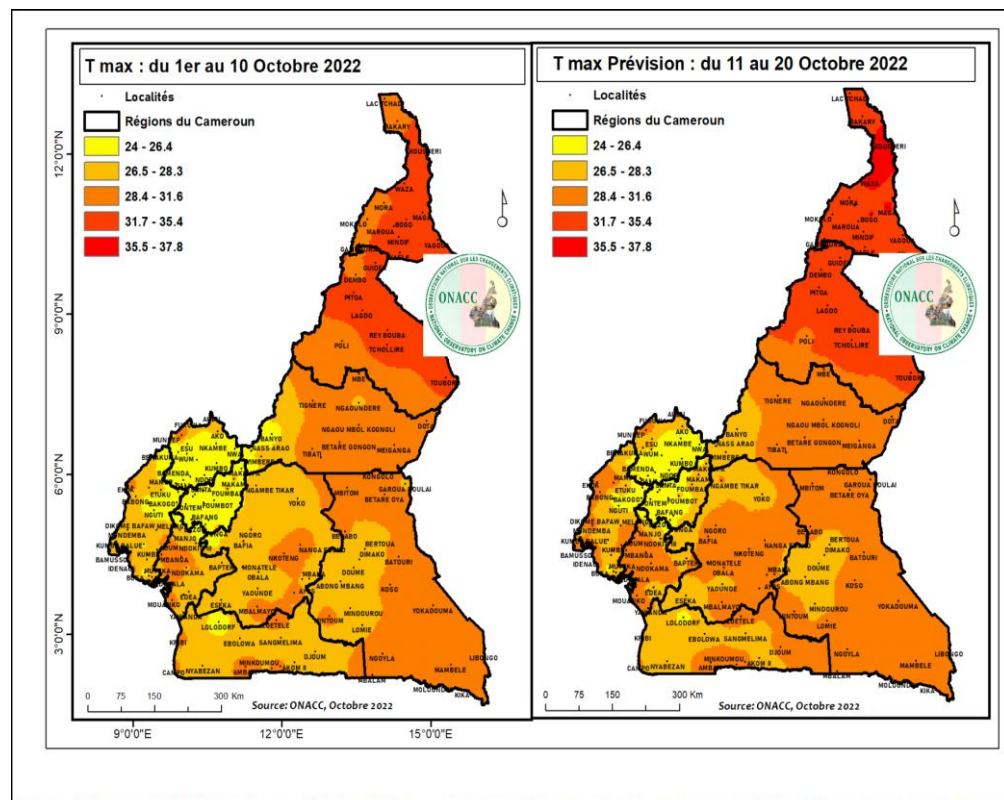


Figure 3 : Variation des températures maximales moyennes prévues pour la décade du 11 au 20 octobre 2022 (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 1er au 10 octobre 2022 (a).



Durant cette décade du 11 au 20 octobre 2022, une attention particulière devra être portée sur certaines localités, qui présentent une très forte probabilité d'enregistrer une augmentation des températures maximales par rapport à leurs moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2018. Il s'agit notamment de :

- Yimbéré Nass Arao et Tibat, dans la **Région de l'Adamaoua**
- Yoko, Mbalmayo, Ngoro, Bafia, Akonolinga, Mbandjock, Ntui, Nkoteng, Mbeka et Nanga-Eboko, dans la **Région du Centre**
- Bétaré-Oya, Mbitom, Mintoum, Batouri, Koso, Bélabo, Mbalam, Yokadouma, Ngoyla, Kongolo et Libongo, dans la **Région de l'Est** ;
- Djoum, Minkoumou, Zoétélé, Kribi et Ambam, dans la **Région du Sud** ;
- Munkep, Ako, Audu et Furu-Awa, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- Buea, Bamusso, Ekok et Idénaou, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- Makam et Foumban, dans la **Région de l'Ouest** ;
- Dibombari, Mouanko, Loum, Nkongsamba, Manjo, Melong, Penja, Douala, Ndokama, Yabassi, Dizanguè, Nkondjock, Ndokiti et Mbanga, dans la **Région du Littoral**.

### b) températures Minimales

En se fondant sur la moyenne historique des températures minimales enregistrées de 1979 à 2018, notamment 23,1°C dans la Région de l'Extrême-Nord ; 23,3°C dans la Région du Nord ; 20,7°C dans la Région de l'Adamaoua ; 19,6°C dans la Région du Centre ; 20°C dans la Région du Sud ; 19,8°C dans la Région de l'Est, 16,3°C dans la Région de l'Ouest ; 16,1°C dans la Région du Nord-Ouest ; 21,2°C dans la Région du Sud-Ouest et 20,3°C dans la Région du Littoral, il est attendu pour la décade du 11 au 20 octobre 2022, des températures minimales :

- inférieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Mora, Mokolo et Maroua ; autour de la moyenne à Gamboura, Mindif, Bogo, Maga, Kaelé et Waza; supérieures à la moyenne à Yagoua, Makary et Kousseri, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Poli, Dembo, Tcholliré, Guider et Touboro ; autour de la moyenne à Pitoa, Rey-Bouba, Garoua, et Lagdo, dans la **Région du Nord** ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée pendant cette période de 1979 à 2018 à Ngaoundéré, Ngaoundal, Dota, Mbé, Yimbéré, Ngaou Mbol, Kognoli et Meiganga ; autour de la moyenne à Banyo, Bétare Gongon,; supérieures à la moyenne à Nass Arao, Tignère, Mbakaou et Tibati, dans la **Région de l'Adamaoua** ;

- supérieures à la moyenne historique enregistrée pendant cette période de 1979 à 2018 à Ngambè Tikar, Mbandjock, Nkoteng, Obala, Yaoundé, Nanga Eboko, Ayoa, Mbakaou, Mbeka, Yoko, Akonolinga Monatéle, Bafia, Mbalmayo, Eséka et Ngoro, dans la **Région du Centre** ;

**Les localités de Mbaka et d'Ayoa enregistreront des températures minimales supérieures à la moyenne historique durant cette période.**

- inférieures à la moyenne historique enregistrée pendant cette période de 1979 à 2018 à Garoua-Boulai; supérieures à la moyenne à Kongolo et Bétaré-Oya ; supérieures à la moyenne à Mbitom, Mbalam, Mambélé, Moloundou, Libongo, Kika, Mintoum, Bélabo, Abong-Mbang, Mindourou, Yokadouma, Lomié, Ngoyla, Dimako, Doumé, Koso, Batouri et Bertoua, dans la **Région de l'Est** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Nyabizan, Akom II, Ambam, Kribi, Lolodorf, Campo, Zoétélé, Ebolowa, Sangmélima, Djoum et Minkoumou, dans la **Région du Sud** ;

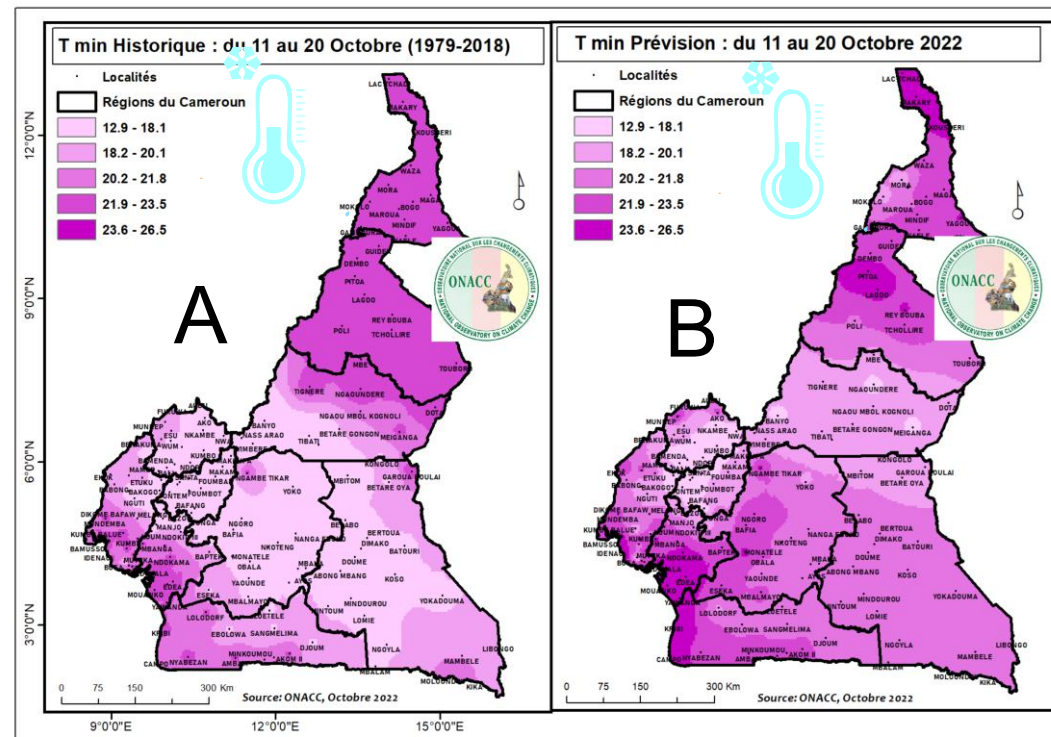


Figure 4 : Variation des températures minimales moyennes prévues pour la décade du 11 au 20 octobre 2022 (b) par rapport aux moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2018 (a). Source : ONACC, octobre 2022

- autour de la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Bafang, Batie, Batcham et Bazou ; supérieures à la moyenne à Bafoussam, Foumban, Bangangté, Babadjou, Koutaba, Bamendjing, Makam, Mbouda, Dschang, Bagam, Magba et Foubot, dans la **Région de l'Ouest** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Wum, Esu, Nwa, Ndop, Kumbo, Bali, Nkum, Santa, Bamenda et Bamessing ; supérieures à la moyenne à Audu, Munkep, Furu Awa et Ako, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Benakuma Buea, Idenau, Bamusso et Etuku ; supérieures à la moyenne à Nguti, Mundemba, Bakogo, Kumba, Fontem, Limbe, Kumba, Eyumojock, Dikome Balue, Dikome Bafaw, Ekang, Tiko, Ekok et Mamfe, dans la **Région du Sud-Ouest**
- supérieures à la Moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Yabassi, Loum, Dizanguè, Ndokama, Penja, Nkongsamba, Manjo, Edéa, Douala, Nyanon, Ngambé, Mbanga, Baptek et Mouanko, dans la **Région du Littoral**.



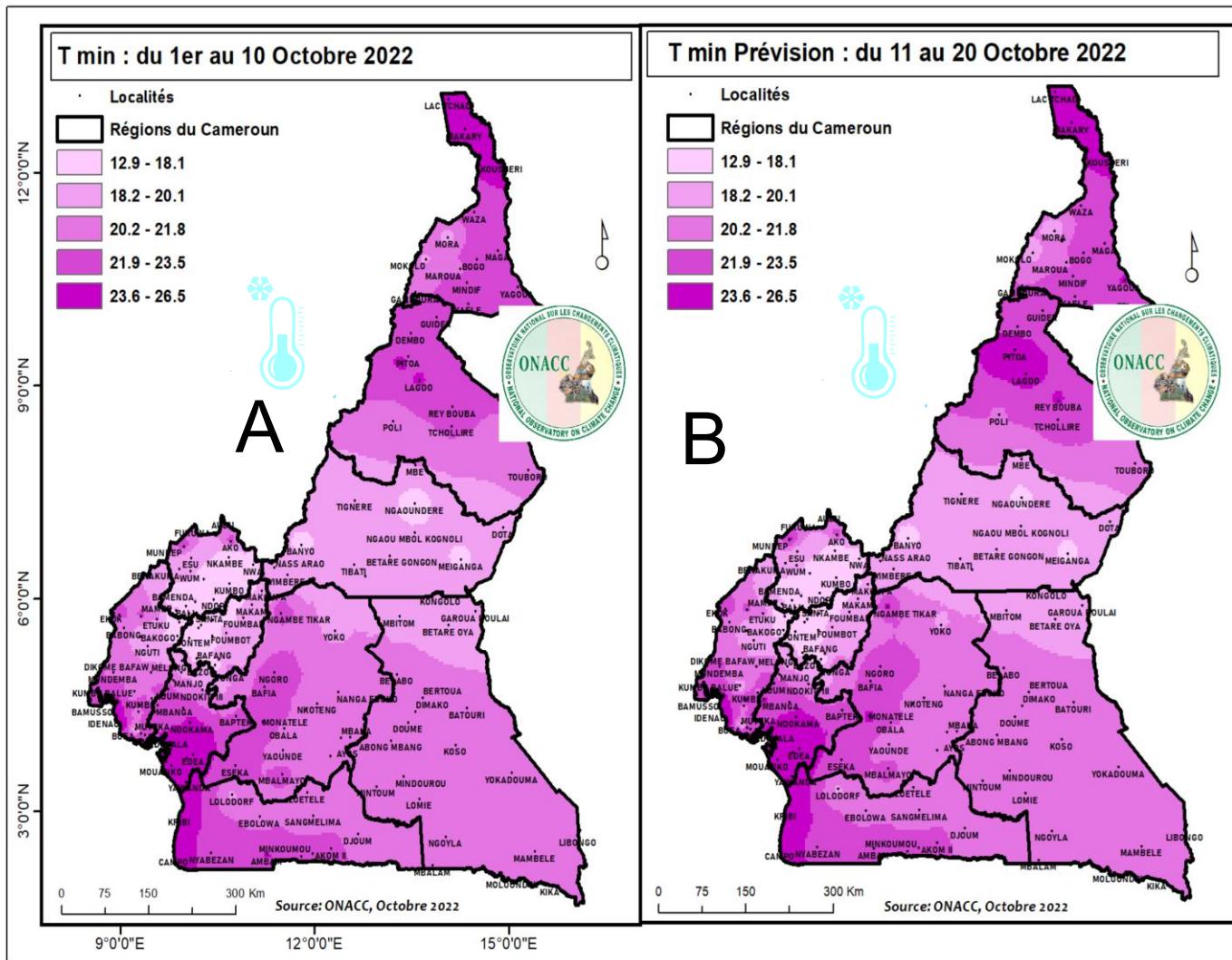
**En se fondant sur les températures minimales moyennes enregistrées à la décade du 1er au 10 octobre 2022, il est attendu pour la décade du 11 au 20 octobre 2022, des températures**

**minimales :**

- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1<sup>er</sup> au 10 octobre 2022 à Kaélé, Waza, Makary, Maga, Kousseri, Mora, Bogo, Mindif, Yagoua, Maroua, Mokolo et Gamboura, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1<sup>er</sup> au 10 octobre 2022 à Touboro, Poli, Garoua, Guider, Lagdo, Pitoa, Tcholliré et Dembo ; supérieures à la moyenne à Rey-Bouba, dans la **Région du Nord** ;
- autour de la moyenne enregistrée du 1<sup>er</sup> au 10 octobre 2022 à Ngaoundéré, Meiganga, Banyo, Kognoli, Betare Gongon, Mbé, Tignère, Mbakaou, Dota, Ngaou Mbol, Tibati, Yimbéré et Nass Arao, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1<sup>er</sup> au 10 octobre 2022 à Eséka, Yoko, Akonolinga, Nanga Eboko, Monatélé, Mbandjock,

Yaoundé, Nkoteng, Ngambé Tikar, Mbalmayo, Obala, Ngoro et Bafia, dans la **Région du Centre** ;

- autour de la moyenne enregistrée à la période du 1<sup>er</sup> au 10 octobre 2022 à Mbitom, Garoua-Boulai, Lomié, Bélabo, Yokadouma, Mbalam, Mintoum, Abong-Mbang, Kongolo, Bertoua, Ngoyla, Betaré Oya, Mambele, Libongo, Kika, Moloundou, Dimako, Doumé, Batouri, Koso et Mindourou, dans la **Région de l'Est** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la période du 1<sup>er</sup> au 10 octobre 2022 à Zoétélé, Ebolowa, Campo, Kribi, Djoum, Minkoumou, Ambam, Nyabizan, Akom II, Sangmélina et Lolodorf, dans la **Région du Sud** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée à la même période du 1<sup>er</sup> au 10 octobre 2022 à Bafang, Foumban, Magba, Foubot, Batie, Batcham, Bazou, Bafoussam, Bangangté, Babadjou, Koutaba, Bamendjing, Makam, Mbouda, Dschang et Bagam, dans la **Région de l'Ouest** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée du 1<sup>er</sup> au 10 octobre 2022 à Munkep, Esu, Ndop, Kumbo, Nkum, Santa, Furu Awa, Bamessing, Bali, Audu, Ako, Wum, Bamenda et Nwa, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- autour de la Moyenne historique enregistrée à la même période du 1<sup>er</sup> au 10 octobre 2022 à Yabassi, Loum, Dizanguè, Ndokama, Penja, Nkongsamba, Manjo, Edéa, Douala, Nyanon, Ngambé, Mbanga, Baptek et Mouanko, dans la **Région du Littoral** ;
- autour de la moyenne enregistrée du 1<sup>er</sup> au 10 octobre 2022 à Nguti, Bakogo, Fontem, Mundemba, Kumba, Limbe, Benakuma, Etuku, Kumba, Buea, Bamusso, Eyumojock, Dikome Balue, Dikome Bafaw, Idenau, Ekang, Tiko, Ekok et Mamfe, dans la **Région du Sud-Ouest**.



## Alertes pour les températures maximales

Durant cette décade du 11 au 20 octobre 2022, une attention particulière devra être portée sur les localités qui présentent une très forte probabilité d'enregistrer une diminution des températures minimales, par rapport à leurs moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2018, ce qui pourrait également entraîner des épisodes de froid. Il s'agit notamment des localités de :

- Mora, Mokolo et Maroua, dans la Région de l'Extrême-Nord ;
- Poli, Dembo, Tcholliré, Guider et Touboro, dans la Région du Nord ;
- Ngaoundéré, Ngaoundal, Dota, Mbé, Yimbéré, Ngaou Mbol, Kognoli et Meiganga, dans la Région de l'Adamaoua ;
- Yoko, Ngoro, Ngambe Tikar, dans la Région du Centre ;
- Garoua-Boulai et Bétaré Oya, dans la Région de l'Est.

Figure 5 : Variation des températures minimales prévues pour la décade du 11 au 20 octobre 2022 (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 1er au 10 septembre 2022 (a).

Source : ONACC, octobre 2022

## IV. Risques et potentiels impacts sur les secteurs socio-économiques



### a) Dans le secteur de l'agriculture : Un risque élevé d'enregistrer :

des cas de dégradation et de destruction des champs et plantations dans de nombreuses localités de la zone la zone forestière à pluviométrie monomodale (Région du Littoral et du Sud-Ouest), la zone des hauts plateaux, suite aux fortes pluies accompagnées de vents violents et aux inondations qui pourraient y être observées durant cette décade ;

Des cas de dégradation et de destruction des champs et des plantations dans de nombreuses localités de la zone des hauts plateaux, suite aux fortes pluies accompagnées de vents violents et de grêlons.

une dégradation de la qualité de la production des arachides et des tubercules (manioc, macabo, taro, etc.) dans de nombreuses localités de la zone forestière à pluviométrie monomodale (régions du Littoral et du Sud-Ouest), la zone des hauts plateaux (région de l'Ouest et du Nord-Ouest), suite à la saturation des sols en eau ;

Une dégradation de la qualité des fèves de cacao durant le séchage dans la zone forestière à pluviométrie bimodale (Régions du Centre, du Sud et de l'Est), suite à la forte humidité couplée aux pluies.



### b) Dans le secteur de la santé : Un risque élevé d'enregistrer :

Une recrudescence des douleurs articulaires, suite au froid, chez les personnes souffrant d'arthrose, de rhumatisme dans les cinq zones agroécologiques ;  
une recrudescence des cas d'autres **maladies d'origine hydrique** due à la contamination des points d'eau dans les 05 Zones Agroécologiques et particulièrement dans les zones précaires et les grandes agglomérations ;

**une recrudescence des cas de choléra et d'autres maladies d'origine hydrique (levures, amibiases, dysenterie, typhoïde, etc.) dans les cinq zones agroécologiques, surtout dans la zone soudano-sahélienne (régions de l'Extrême-Nord et du Nord), certaines agglomérations de la bande côtière (Bakassi, Limbé, Douala, Edéa, Kribi, Mouanko etc.), suite à la contamination des points d'eau de consommation par les eaux de ruissellement polluées ;**

recrudescence des gîtes larvaires propices au développement des moustiques dans de nombreuses localités de la zone forestière à pluviométrie monomodale (régions du Sud-Ouest et du Littoral), de la zone soudano-sahélienne (Régions du Nord et de l'Extrême-Nord), de la zone des hautes savanes guinéennes (Région de l'Adamaoua), de la zone forestière à pluviométrie monomodale (Régions du Littoral et du Sud-Ouest), de la zone forestière à pluviométrie bimodale (Régions du Centre, du Sud et de l'Est) et de la zone des hauts plateaux (Nord-Ouest et Ouest), suite à la multiplication des flaques d'eau ;

**des cas de décès par noyade suite aux inondations dans certaines localités de la bande côtière (Bakassi, Limbé, Douala, Edéa, Kribi, Mouanko, etc) ;**

des cas de maladies respiratoires (grippe, toux, bronchite, rhume, crises d'asthme, etc.), dus à la persistance des situations de froid et de l'humidité dans les cinq zones agroécologiques ;

des cas de décès, suite aux glissements de terrains dans de nombreuses localités de la zone des hauts plateaux (Régions de l'Ouest et du Nord-Ouest), et dans les sites d'exploitation artisanale des minerais des Régions du Nord et de l'Est, et dans les sites d'exploitation artisanale des minerais des Régions du Nord et de l'Est.



### c) Dans le secteur de l'environnement et la biodiversité :

Un risque élevé d'enregistrer des cas de glissements et d'éboulements de terrains dans certaines localités de la zone des Hauts Plateaux (Foumban, Makam, Santa, Bamenda, Bafoussam, etc.), suite à la saturation des sols en eau, couplée au relief très escarpé ;

Un risque élevé d'enregistrer des cas de glissement ou d'éboulement de terrains, suite à la saturation des sols en eau dans les sites d'exploitation artisanale des minerais de la région de l'Est ;

Un risque élevé d'enregistrer des cas d'inondations dans certaines agglomérations de la zone forestière à pluviométrie monomodale et surtout de la bande côtière (Douala, Kribi, Edéa, Mouanko, Limbé, Tiko, Buea, etc.), suite aux pluies abondantes, couplées à une urbanisation anarchique ;

des cas d'inondations suite au débordement des mayo dans de certaines localités et plaines d'inondation de la zone soudano-sahélienne ;



### d) Dans le secteur de l'eau et de l'énergie : Un risque élevé d'enregistrer :

Une contamination des points de captage des eaux par les eaux de ruissellement polluées, dans les Régions Littoral, du centre, du Sud, de l'Est, du Sud-Ouest, de l'Ouest et du Nord-Ouest, avec pour conséquence une augmentation des coûts de traitement des eaux de consommation ;

Des cas de dégradation ou de destruction des infrastructures de transport de l'électricité (poteaux, transformateurs, etc.) suite aux fortes pluies, accompagnées de vents violents et de foudre dans certaines localités des Régions de l'Ouest et du Nord-Ouest, avec pour conséquence une multiplication des cas de délestages.



### c) Dans le secteur de l'élevage : Un risque d'enregistrer :

Des cas de **perte de volaille dans les fermes** et même durant le transport, suite aux suite au froid nocturne dans la zone soudano-sahélienne (**Mokolo, Mora, Maroua, Touboro et Poli**) ;

Des cas de **perte de volaille** et de porcins dans les fermes, suite aux inondations dans certaines localités de la bande côtière comme Douala, Edéa, Limbe, Tiko, Kribi, etc. ;

### d) Dans le secteur des travaux publics

**Un risque élevé d'enregistrer des cas de dégradation ou de destruction des routes bitumées, et surtout non bitumées, dans la zone des Hautes Savanes Guinéennes et la zone forestière à pluviométrie bimodale, la zone des hauts plateaux, la zone forestière à pluviométrie monomodale, suite aux fortes pluies.**

**Un risque élevé de dégradation ou de destruction des ouvrages de franchissement (ponts, buses, etc.), suite aux fortes pluies dans de nombreuses localités de la zone forestière à pluviométrie monomodale, de la zone des hauts plateaux, de la zone forestière à pluviométrie bimodale, de la zone des hautes savanes guinéennes et de la zone soudano-sahélienne.**

## VI. Evaluation des prévisions climatiques de la décade du 1er au 10 octobre 2022

Zones Agro-écologiques	Soudano-Sahélienne		Hautes Savanes Guinéennes	Forestière à pluviométrie Bimodale			Hauts Plateaux		Forestière à pluviométrie Monomodale	
	Ext-Nord	Nord	Adamaoua	Est	Centre	Sud	Ouest	Nord-Ouest	Sud-Ouest	Littoral
<b>Températures minimales</b>										
Moyenne Historique de 1979 à 2018 (°C)	23	23	20,67	18	16,33	19,5	16,33	16	20,25	18,67
Prévision des tendances	↘	↘	↘	↘	↘	↘	≈	↗	↘	↘
Taux de réussite des prévisions (%)	85,1	87,9	84,9	86	84	80	86	85	87,2	88
<b>Températures maximales</b>										
Moyenne historique de 1979 à 2018 (°C)	35,63	33,1	30,4	27	27	27,6	24,67	25	25,75	26
Prévision des tendances	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘
Taux de réussite des prévisions (%)	85	85	85,8	83,6	85	85	85,8	83,6	85	84,8
<b>Précipitations</b>										
Moyenne Historique de 1979 à 2018 (mm)	15-60	60-120	80-140	60-115	60-115	60-120	60-170	80-200	115-200	80-115
Prevision des tendances	≈	≈	↗	↗	↗	↗	↗	↗	↗	↗
Taux de réussite des prévisions (%)	100	100	100	65	64	76	94	90	80	85

≈ = Autour de la moyenne; ↘ = Diminution ; ↗ = Augmentation

## VII. Quelques recommandations



### ***Dans le secteur de l'agriculture :***

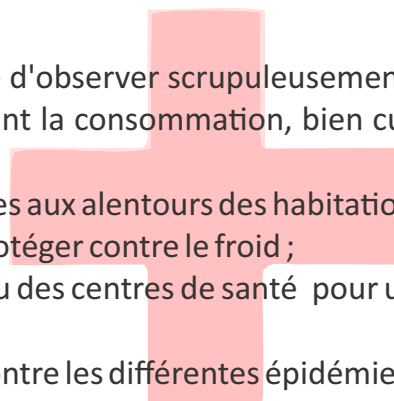
Il est recommandé aux populations des cinq zones agroécologiques de se conformer aux recommandations du calendrier agricole de l'ONACC pour l'exécution des traitements phytosanitaires.



### ***dans le secteur de la santé, de continuer à :***



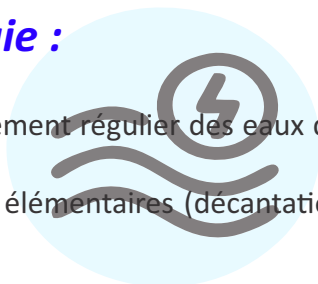
- sensibiliser les populations sur la nécessité d'observer scrupuleusement les règles élémentaires d'hygiène et de salubrité (lavage des aliments, potabilisation de l'eau avant la consommation, bien cuire les aliments avant la consommation dans les ménages, utilisation des latrines, etc.) ;
- éviter l'accumulation des ordures ménagères aux alentours des habitations ;
- se mettre régulièrement à chaud pour se protéger contre le froid ;
- renforcer la veille communautaire au niveau des centres de santé pour une détection rapide des cas suspects de choléra en vue de leur prise en charge.
- poursuivre les campagnes de vaccination contre les différentes épidémies et pandémies.



### ***dans le secteur de l'eau et de l'énergie :***



- procéder au prélèvement, à l'analyse et au traitement régulier des eaux de consommation au niveau des points de captage, points d'adduction d'eau avant la distribution aux ménages ;
- procéder à l'utilisation régulière des techniques élémentaires (décantation, ébullition, filtrage, etc.) de potabilisation des eaux de consommation au niveau des ménages.



Pour plus d'informations, [www.onacc.cm](http://www.onacc.cm)

BP: 35414

Bâtiment n°1220, Rue n°1793, Bastos, Yaoundé, Cameroun

Tel. + (237) 222-209-504/222-209-500

e-mail: [info@onacc.cm](mailto:info@onacc.cm)